

UN PREMIER ESSAI D'ANTHROPOLOGIE CHRETIENNE: TERTULLIEN

ROLAND MINNERATH

Avant de s'atteler à la rédaction successive des traités *Sur la chair du Christ* et *Sur la résurrection*,¹ sans doute entre 208 et 211, Tertullien avait déjà développé les éléments de son anthropologie. Ce n'est pas la proximité de son passage définitif au montanisme qui a modifié ses vues. On peut y ajouter le *De anima*, composé pendant la même période 208-211, qui est une pièce maîtresse de l'anthropologie de Tertullien.² En fait, dans l'ensemble de ces traités, Tertullien confronte sa pensée non seulement à celle de Marcion, et aux gnostiques comme Basilide, Apelle, Valentin, Hermogène, mais aussi aux opinions néo-platoniciennes et pythagoriciennes, qui dit Tertullien, partagent volontiers l'incrédulité du commun (*Res.* 1,4-5; 3,6-4,1).³

¹ L'édition J.G.Ph.Borleffs, CCSL II, 921 suit la leçon la plus ancienne du Codex Trecensis (Troyes), qui reproduit le titre du catalogue de Cologne de 833, et se justifie par les premiers mots du traité (Fiducia christianorum resurrectio mortuorum). Le Codex de Montpellier, du XI^e siècle porte "de resurrectione carnis". Le débat porte sur la chair. Le Carn. 25,2 annonçait le *Res.* comme devant traiter de la "resurrectio nostrae carnis", et notre traité se termine par les mots "resurrectionem quoque carnis..." (63). Il est vrai que le traité emploie huit fois l'expression "resurrectio mortuorum" contre cinq fois "resurrectio carnis". Il faut aussi tenir compte de l'édition, avec traduction anglaise et commentaire de E. Evans, *Tertullian's Treatise on the Resurrection*, S.P.C.K., London 1960; ainsi que de la traduction avec commentaire en italien de C. Micaelli, *Tertulliano, La risurrezione dei morti* (Collana di testi patristici), Città nuova editrice, Roma, 1990.

² L'anthropologie de Tertullien a été l'objet de l'étude exhaustive de Jérôme Alexandre, *Une chair pour la gloire. L'anthropologie réaliste et mystique de Tertullien* (Théologie historique 115), Beauchesne, Paris 2001.

³ En *Marc.* V,10,1, composé à la suite du *Res.*, Tertullien dit qu'il y a combattu "toutes les hérésies".

A. UNE ANTHROPOLOGIE À PARTIR DE LA CRÉATION

L'homme est chair

Qu'est-ce que l'homme? Corps, âme, esprit, chair, substance, Tertullien coule les concepts chers à la philosophie antique dans le moule d'une anthropologie d'inspiration biblique. Quand Tertullien lit *Gn* 2,7-8, "Et finxit Deus hominem limum de terra", il observe "il est déjà homme, celui qui est encore glaise!" Il poursuit "Et insufflavit in faciem eius flatum vitae et factus est homo – "c'est-à-dire la glaise" – in animam vivam..." (*Res.* 5,8). Première conclusion, "adeo homo figmentum primo, dehinc totus: donc l'homme est d'abord ce qui a été façonné, et en second lieu il est l'homme entier" (*id.*, 5,9). Tertullien voit dans les deux moments distincts de la création de l'homme: la *plasmatio* à partir du limon de la terre (*limus*), et l'insufflation de la vie (*flatus vitae*) par le Créateur, les deux moments de la constitution de la chair, matière d'abord, puis matière animée. Les mots *homme* et *chair* sont synonymes, mais *caro* précède *homo*. L'homme, est une "carnis animaeque textura", un tissu de chair et d'âme (*Res.* 34,10). La chair n'est ni le limon seul, ni l'âme qui l'anime seule. Elle est l'union de ces deux éléments, que Tertullien appelle deux substances. Tertullien porte tantôt le regard sur l'un ou l'autre aspect du composé humain: chacun exprime le tout, puisque l'un n'existe pas sans l'autre.⁴ Si la vie résulte de l'union de l'âme et de la chair, la mort est *discidium*, séparation de l'âme d'avec la chair (*Res.* 19,3).

Il convient de relever à quel point cette anthropologie valorise la composante matérielle de l'homme, aux antipodes des dualismes platoniciens et gnostiques. Tertullien va jusqu'à dire qu'en façonnant l'homme avec le limon de la terre, Dieu pensait déjà à l'incarnation de son Fils, Verbe fait chair, qui revêtirait un jour la forme qu'il avait imprimée au limon. "Ce que Dieu a façonné [la matière], il l'a façonné à son image, c'est-à-dire à l'image du Christ" (*Res.* 6,4-5).

L'âme est souffle de vie

Qu'est-ce que l'âme? Tertullien a déjà amplement répondu à cette question éternelle par son traité *De anima*. Lorsque Tertullien lit *Gn* 2,7, il tient

⁴ Par exemple: "souviens-toi que l'homme est proprement appelé chair" (*Res.* 5,8); et "tout ce que nous sommes, c'est une âme" (*Carn.* 12, 1).

pour exacte la traduction latine de *nephesh haia – pnoè zoès*: Dieu insuffla à l'homme, encore limon de la terre, un “*flatus vitae*”, un souffle de vie, et non un “*spiritus vitae*”!⁵ Car des gnostiques platonisants comme Hermogène voyaient dans l'âme un principe divin, pour mieux déprécier le corps, qui relevait à leurs yeux du principe matériel. L'âme n'est pas de nature divine, mais elle a son origine dans le souffle divin. Tertullien insiste sur la séquence: limon-souffle. Dieu a façonné le limon avant de lui insuffler la vie. En insufflant la vie, Dieu est créateur de la vie. Il n'émane pas sa propre vie. Il en suscite une. Le *flatus* envahit toutes les dimensions de l'homme: il anime le corps, se déploie dans la pensée et dans les sentiments. C'est la même âme qui est à la fois sensitive, intellectuelle, cognitive. L'âme est le siège du discernement moral. Elle est créée libre. L'homme est capable avec sa *mens*, son intelligence, de faire des choix qui engagent sa vie. Il peut se tourner vers les seules satisfactions sensibles; il laissera alors son âme se rapprocher de la matière. Il peut aussi se tourner vers Dieu, et son âme ira en se spiritualisant. Car la loi du changement est inscrite dans les êtres. L'âme restera toujours une âme humaine. Ses choix modifient non sa substance, mais sa qualité.⁶

Dans l'existence humaine, c'est l'âme qui pense, aime, éprouve des sensations, toujours au moyen de la chair. “Si toutes choses sont assujetties à l'âme, elles le sont également à la chair.. La chair, bien que reconnue servante et esclave (*ministra et famula*) de l'âme, se trouve être sa partenaire et sa co-héritière. Comme l'âme, la chair aura droit à la vie éternelle”. Il va de soi, pour Tertullien, que l'âme humaine a été créée immortelle. Sur le principe de l'immortalité de l'âme, tant les philosophes grecs que “presque tous les hérétiques” gnostiques de toute nuance peuvent s'accorder (*Res. 2,12*).

La substance de l'homme et le corps

Partageant sur ce point la vision des stoïciens, Tertullien considère que toute substance a un corps, qui en fait une réalité concrète.⁷ Même l'Esprit divin est un corps d'un genre particulier. “Il n'y a d'incorporel que ce qui n'existe pas”. Les êtres existent par leur corps.⁸ De même, chaque âme qui procède

⁵ La Bible latine de Tertullien, comme la *Vetus Latina* dit “*flatum vitae*”, tandis que la Vulgate dira: “*spiraculum vitae*”.

⁶ Cf. *An. 21,6-7*.

⁷ *Carn. 11,4*: “*nihil est incorporale nisi quod non est*”.

⁸ Cf. *Carn. 11,4*.

du souffle de Dieu, sans être Dieu, a-t-elle un corps correspondant à sa qualité.⁹ Le corps n'est donc pas identifié avec la matière. Ce qui n'a pas de corps, ce sont les abstractions créées par notre esprit, ou encore le mouvement.

Il convient ici de replacer l'homme dans l'échelle des êtres de Tertullien. Pour exprimer l'identité de chaque être, Tertullien fait appel au concept de substance. La *sub-stantia* est le fonds permanent des êtres, indépendamment de leurs actes et de leurs qualités changeantes. Ainsi y a-t-il trois degrés ou *gradus* des êtres: au sommet, la substance spirituelle divine; au bas de l'échelle: les substances matérielles que sont les quatre éléments (terre, eau, feu, air). Entre les deux, le *flatus vitae*, le souffle de vie, qui associé à la matière, suscite des êtres vivants, eux-mêmes hiérarchisés en anges,¹⁰ humains, animaux.

Tous les êtres vivants ont ainsi reçu un *flatus* qui les anime. Celui de l'homme leur est supérieur en qualité. Il se distingue par un *gradus* supérieur. Le *flatus* insufflé dans l'homme rend ce dernier image de Dieu. Tout dans l'homme est de l'ordre de la créature. La créature n'a pas une parcelle de divin en elle. L'homme n'est pas Dieu. Dieu est Esprit, *Spiritus*. On notera que l'Esprit divin ne fait pas partie de la substance de l'homme créé. C'est pourtant l'Esprit qui re-suscitera la chair, comme don gracieux eschatologique. L'homme est supérieur aux êtres vivants par le souffle qu'il a reçu, qui n'est pas seulement d'ordre "animal", mais comporte les potentialités de l'intelligence et de l'amour. La hiérarchisation des êtres ne les enferme pas dans l'immobilité, car chaque être porte inscrite en lui la loi de son propre développement.¹¹ Alors que seul Dieu est sans changement,¹² chaque être créé est sujet au changement, à l'intérieur de sa propre substance. Ce changement consiste dans le déploiement des virtualités contenues dans son germe, ou *census*.

Voici donc une première approximation des données anthropologiques de Tertullien. Si l'homme est chair, c'est-à-dire matière animée par le souffle vital, ces deux substances sont toujours unies dans toutes les opérations qu'il effectue. Il n'y a pas de pensée sans support physique. Les perceptions des sens et de l'intelligence sont des opérations de l'âme qui s'effectuent à travers la composante physique de l'être. Dans la vision de Tertullien, c'est

⁹ *Marc.* V,15,8: "anima corpus est aliquod suae qualitatis".

¹⁰ Les anges eux-mêmes ont été créés charnels, insiste Tertullien: *Carn.* 3; 6.

¹¹ Cf. *Gn* 1, 11-25: chaque être végétal ou animal a en lui sa semence pour croître et se perpétuer selon son espèce.

¹² Cf. *An.* 21,7.

la chair, composée de deux substances qui est appelée à être transformée par l'Esprit. L'Esprit commence d'ailleurs à transfigurer ensemble l'âme et la matière corporelle, dès cette vie.

B. UNE ANTHROPOLOGIE À PARTIR DE LA RÉSURRECTION

Un approfondissement de cette anthropologie nous est fourni dans les réflexions de Tertullien sur la mort et la résurrection de la chair.

Qu'est-ce que la mort?

Tertullien commence par écarter les interprétations gnostiques. Ceux-ci disent: la mort, c'est l'ignorance de Dieu (*Res.* 19,2-3). La mort physique n'est pas le vrai enjeu. La mort est de nature spirituelle. Dans cette optique, la résurrection est la passage de l'ignorance à la gnose. D'ailleurs, les gnostiques n'excluaient pas une résurrection future, et la voyaient dans l'instant où l'âme s'échappe du corps mort. Ce monde étant le domaine de la mort, c'est-à-dire de l'ignorance de Dieu, la sortie de ce monde matériel est une résurrection, qui vient rendre manifeste celle qui a déjà eu lieu par la connaissance (*Res.* 19,7). A tout ceci, Tertullien répond: "la mort au sens obvie, c'est la séparation de la chair et de l'âme – *discidium carnis atque animae*" (*Res.* 19,3). On relèvera les termes choisis.¹³

Les gnostiques s'appuient encore, entre autres, sur *2 Co* 4,16 – où il est dit que "notre homme extérieur dépérit, tandis que notre homme intérieur se renouvelle de jour en jour" – pour affirmer que seule l'âme est destinée à la vie ressuscitée, et que le corps est promis à la destruction (*Res.* 40,2). Tertullien répond: l'âme à elle seule n'est pas l'homme, de même que la chair seule n'est pas l'homme. Quand l'âme a quitté la chair, la chair prend le nom de cadavre. "Le mot 'homme' est comme la fibule qui attache ensemble les deux substances faites l'une pour l'autre..." (*Res.* 40,3). Paul entendait par 'l'homme intérieur' non l'âme seule, ni la substance de l'âme seule, mais l'esprit (*mens*) et l'intelligence (*animus*). Si le Christ habite dans l'homme intérieur, selon *Ep* 3,16, c'est dans l'intime de sa pensée. L'Esprit opère dans la *mens* pour pousser au progrès et de l'âme et du corps. Quand l'Apôtre dit que l'homme extérieur dépérit, il ne songe évidemment pas à la corruption de la

¹³ Tertullien a aussi parlé de "coniunctio" et "disiunctio corporis animaeque" (cf. *An.* 9).

chair; il fait allusion aux épreuves et aux persécutions que tout homme connaît au cours de cette vie dans la chair. Bien plus, si nous résistons dans la chair, la chair aussi devra avoir part à la récompense (*Res.* 40,4.8-14).

Tertullien rappelle que la mort consiste dans la séparation des deux substances qui conditionnent l'existence charnelle (souffle de vie et matière). La chair devient cadavre. L'âme émigre vers un autre monde. Unies depuis le moment de leur création, les deux substances connaissent maintenant une destinée séparée. Celle du corps physique, privé du souffle, redevenu limon, est la plus simple à constater: il retourne à la matrice originelle. Il se dissout dans les éléments de la matière et s'y transforme. "Ce que tu considères comme un anéantissement (*interitum*), sache que c'est un simple retrait (*secessum*): non seulement l'âme change de lieu, mais la chair aussi se retire: dans l'eau, dans le feu, dans les oiseaux, dans les fauves" (*Res.* 63,3). La chair est ainsi versée dans des récipients, qui sont appelés à disparaître à leur tour, eux-mêmes réabsorbés par la terre mère, la matrice à partir de laquelle elle a été façonnée. La résurrection sera symétrique à l'instant de la mort. Retenons que dans le langage de Tertullien, ce qui meurt, ce n'est pas l'âme, ni le corps tiré de la matière seul, c'est la chair, c'est-à-dire l'union de l'une et de l'autre. De même que la chair est venue à la vie au moment où le *flatus* l'a animée, elle redevient limon au moment où il la quitte.

L'âme émigre vers le séjour des morts, qui n'est pas encore le royaume définitif, "dans un lieu retiré sous terre et qu'on appelle enfers" (*An.* 55). Le Christ lui-même est descendu aux enfers avant de monter dans les hauteurs du ciel. Aucune âme n'est autorisée à sortir du séjour des morts jusqu'au jour du jugement. Tertullien s'appuie sur la parabole évangélique du riche et du pauvre Lazare (cf. *Lc* 16,19-31). Il en conclut que les enfers renferment deux catégories de séjours: l'un dédié aux supplices, l'autre à la consolation.¹⁴ Dans les enfers, "l'âme reçoit un acompte du jugement qui sera plus tard prononcé sur elle" (*An.* 58). Tertullien ne retient pas en revanche la métaphore biblique du sommeil de l'âme pendant le temps intérimaire. L'âme connaît une anticipation du sort qui lui sera réservée.¹⁵ "L'âme n'a pas recours à la chair pour tous ses actes...". Il est donc convenable qu'elle soit punie, avant même d'être réunie à la chair, pour les actes qu'elle a été seule à commettre. Pour la même raison, "elle sera seule récompensée pour les

¹⁴ Voir la pensée d'Irénée, *Adv. haer.* II, 34,1, dont Tertullien semble s'inspirer.

¹⁵ Par exemple *An.* 4: "on doit reconnaître que l'âme reçoit quelque rétribution dans les enfers, en attendant la résurrection où elle recevra son salaire complet".

bonnes pensées qu'elle a eues sans l'aide de la chair" (*An.* 58). Puisque l'âme est douée d'un corps qui lui est propre, elle est capable d'éprouver les souffrances ou les joies de l'état intermédiaire.

Le sort de l'âme à la résurrection

Quand le temps de ce monde sera accompli, le sort des âmes des humains déjà morts sera réglé en deux étapes. D'abord les martyrs dont parle *Ap* 20,4. Ils sont les protagonistes de la "première résurrection" (cf. *Ap* 20,5), alors que Satan aura été enchaîné pour mille ans. Dans leur chair ressuscitée, ils règnent pendant mille ans sur la terre avec le Christ. Pour eux, le temps de l'attente est fini. Tertullien partage avec tous les auteurs du deuxième siècle l'interprétation temporelle, intra-mondaine de ce règne, où le Christ manifesterait sa gloire en ce monde, avant la venue du royaume de Dieu. Il a soin cependant d'éviter toute description par trop matérialiste de ce règne millénaire, et se contente de dire que les saints y goûteront des "délices spirituels".¹⁶

L'attention de Tertullien se porte cependant sur la résurrection finale et le jugement. Cette résurrection concerne toutes les âmes qui séjournent dans les différentes régions des enfers. Tertullien se représente de la manière suivante les *infern*.

a) Dans sa partie la plus basse, les âmes condamnées connaissent un avant-goût des supplices qui leur sont réservés, en attendant la géhenne à laquelle elles sont destinées après la résurrection et le jugement final.

b) Dans une partie pour ainsi dire intermédiaire, les âmes des pécheurs repentis expient les fautes légères qu'elles ont commises. Elles passent un temps de purgatoire, sans le mot. C'est le moment de "payer jusqu'au dernier centime", comme dans les paraboles de *Mt* 5,26; *Lc* 12,59 (*Res.* 42,3).

c) Enfin la localisation appelée le "sein d'Abraham" paraît être la partie supérieure des enfers (cf. *Marc.* 4,34), la plus enviable, où les âmes des justes goûtent le repos, sans connaître encore le bonheur céleste.

La résurrection générale aura lieu au terme du règne terrestre millénaire. Satan relâché séduit encore les habitants de la terre, mais il est aussitôt vaincu et précipité dans l'étang de soufre et de feu pour y souffrir des tourments pour les siècles des siècles (cf. *Ap* 20,10). Le jugement commence après que "la mort et l'hadès eurent rendus leurs morts". Il consiste à véri-

¹⁶ Cf. *Marc.* 3,24.

fier qui est “inscrit dans le livre de vie” (Ap 20,13). Tertullien s’en tient à ces descriptions. Il va maintenant montrer quel est l’état de ces morts sortis des enfers pour comparaître pour le jugement.

L’âme et la chair seront jugées ensemble

Le cœur de sa démonstration tient dans la thèse que le jugement final concerne tout l’homme. Au jugement qui sera plénier et parfait, l’homme ne pourra comparaître que dans sa totalité. Pas seulement l’âme sera jugée, mais l’âme et la chair recomposées. Car, rappelle Tertullien, l’âme ne saurait être jugée seule, elle qui a été associée à la chair dans toutes les activités de cette vie. “L’âme a si peu abandonné seule cette vie, que même pas pour les pensées, y compris solitaires, y compris celles qui n’ont pas été traduites en actes avec le concours de la chair; on peut se passer de l’union avec la chair. Ce qui advient au plus profond du cœur, l’âme le réalise dans la chair; avec la chair et au moyen de la chair”.¹⁷

Marcion prétendait que dans 1 Co 15,44 (“semé corps animal, on ressuscite corps spirituel”), “corps animal” désignerait l’âme, pour exclure une fois de plus la chair de la rédemption. Tertullien répond: comment l’âme pourrait-elle être un corps animé, alors qu’elle est plutôt un “corpus animans”, qui donne vie au corps de chair. De plus, quand Paul ajoute en 1 Co 15,45: “le premier Adam est fait âme vivante, le second Esprit vivifiant”, il nous éclaire. L’un et l’autre Adam est chair. La différence est que la chair du premier Adam a été animée par son âme créée. Le second Adam a vu sa chair “spiritualisée”, saisie par l’Esprit, devenu “corps spirituel”... (Res. 53). Retenons que pour Tertullien, l’âme est aussi dotée d’un corps, et que ce corps n’est pas à confondre avec le corps glorieux de la résurrection.

Qu’est-ce qui ressuscite?

Pour cela, un préalable doit être clarifié. Qu’est-ce qui ressuscite en vue du jugement? L’âme n’a pas à ressusciter puisqu’il a continué de vivre des les enfers. Tertullien répond donc, suivant 1 Co 15,35, que la résurrection

¹⁷ Il ajoute: “même sans oeuvres et sans opérations, la pensée est un acte de la chair...” (Res. 15,4); et “si dans l’âme quelque chose se meut, le visage l’indique, la face est le miroir des intentions. Ils nient l’unité dans les oeuvres ceux qui ne peuvent la nier dans les pensées” (Res. 15,6).

concerne les corps charnels. Ainsi est posée la question de la *qualitas* du corps ressuscité. La même chair qui a été saisie par la mort, et pas une autre, sera revivifiée.¹⁸ “Ce qui ressuscite, c’est ce qui est tombé”. Tertullien utilise de préférence le vocable re-surgere/re-surrectio, car “resurgere non est nisi eius quod cecidit”, alors que “surgere enim potest dici et quod omnino non cecidit”.¹⁹ La chair, corps animal privé de son âme semé en terre, qui a déjà reçu les prémices de l’Esprit qui ressuscitera.²⁰ De même que la chair était devenue ‘corps animal’ en recevant l’âme, de même elle deviendra ‘corps spirituel’ en se revêtant de l’Esprit.²¹ Déjà en cette vie, la chair a reçu l’Esprit grâce à la foi, sous forme d’acompte. Elle ressuscitera en un corps entièrement spirituel. Ce corps spirituel, c’est le corps charnel transformé. La résurrection de la chair est comme une re-création dans l’Esprit.²²

Comment imaginer que la chair dissoute dans la matière puisse retrouver sa forme, alors qu’elle a été réabsorbée “dans les tortuosités de sa matrice la terre”.²³ La chair qui, sans le souffle, n’est que matière, s’est “retirée” dans d’autres réceptacles où elle s’est dissoute. C’est de cette même terre que sera à nouveau formé Adam.²⁴ Pour qu’il y ait retour d’une identité qui s’est dissoute, il faut qu’il y ait entre la chair jadis saisie par la mort et la chair ressuscitée un principe de continuité. Ce principe de continuité, Tertullien l’appelle substance.

L’identité de substance est assurée grâce au concept de *demutatio* ou transformation. Dans *Res*, Tertullien ne parle plus de *mutatio* comme de la destruction d’une chose qui se transforme en une autre.²⁵ Car la destruc-

¹⁸ *Res.* 52,2.

¹⁹ Cf. *Marc.* V 9,4: “hoc resurgit quod cadit”. Tertullien a forgé le néologisme *resurrector* pour parler du Christ, auteur de la résurrection de la chair (*Praescr.* 36,5), ou encore celui de *resuscitator* (*Pat.* 15,1; *Marc.* III 8,2; *Res.* 12,8; 57,7). Tertullien emploie aussi les verbes *vivificare/vivificatio* (*Res.* 28,6) et *restituere/restitutio* (*Apol.* 23,13; 48,12). Dieu est aussi dit “*restitutor*” (*Res.* 12,8). Voir R. Braun, *Deus christianorum. Recherches sur le vocabulaire doctrinal de Tertullien*, Paris 1977, p. 536-537.

²⁰ *Res.* 53,4.

²¹ *Res.* 53,10. Il poursuit: “Donc la chair ressuscitera: identique, complète et intégrale. Où qu’elle soit, elle est déposée auprès de Dieu, par l’œuvre du très fidèle médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus Christ, qui rendra Dieu à l’homme et l’homme à Dieu, l’esprit à la chair et la chair à l’esprit: les deux il les a déjà unis dans sa personne” (*Res.* 63,1).

²² Cf. *Res.* 57,7: “Celui qui a fait est capable de refaire”; ou *Apol.* 48,5: “Pourquoi ne pourrais-tu pas sortir une seconde fois du néant (de nihilo), par la volonté de Celui-là même qui a voulu une première fois te faire sortir du néant”.

²³ *Res.* 63,4.

²⁴ *Res.* 63,4.

²⁵ Cf. *Carn.* 3,4.

tion, c'est la non existence, tandis que "être transformé, c'est exister d'une autre manière". Et il ajoute: "donc, ce qui est transformé peut être identique". Etre sujet au changement et demeurer identique est le propre de l'homme déjà en cette vie. Il change d'aspect extérieur, d'environnement, de situation sociale, et pourtant il est le même. Tous ces changements permanents ne lui font rien perdre de son humanité. Il ne devient "pas un autre, mais quelque chose d'autre".²⁶ Le changement ne détruit pas la substance, mais la suppose. "Dans l'acte de la résurrection, [le corps] sera changé, transformé, reformé, tandis que sa substance demeurera sauve".²⁷ "La même et identique substance est rappelée à la vie".²⁸

Tertullien s'empresse de répondre à ceux qui prennent en dérision le résurrection de la chair. "Si l'on veut soutenir que la même et identique substance humaine est rappelée à la vie avec sa forme, son aspect et sa qualité, elle doit l'être aussi avec ses autres caractéristiques..." et donc ses défauts physiques, ses infirmités, etc.²⁹ La résurrection restitue la chair dans son intégrité, répond-il, non dans ses imperfections. "Si avec la résurrection est anéantie la mort complète, pourquoi pas la mort partielle? Si nous sommes transformés en gloire, combien plus le serons-nous en intégrité. Le défaut est accidentel pour le corps, l'intégrité lui est propre... Nous sommes rendus à la nature, pas à ses défauts. Nous revivons tels que nous sommes nés, non tels que nous avons été déformés".³⁰

C'est donc la chair qui ressuscite intègre grâce à la permanence de sa substance individuelle. La chair ressuscitée sera réunie à l'âme, qui attend ce moment dans les enfers depuis le jour de sa séparation d'avec la chair. Comme "l'homme entier résulte clairement de l'union de deux substances: il doit donc se présenter au jugement dans l'une et dans l'autre, car il doit être jugé dans sa totalité; c'est-à-dire dans l'union de ces deux substances, sans lesquelles il n'aurait pas vécu. Comme il a vécu, ainsi il doit être jugé, parce que le jugement concernera la façon dont il a vécu. La vie est la cause du jugement; celui-ci devra évaluer les deux substances dans lesquelles la vie a déroulé son cours".³¹ L'âme, dans les enfers, a conservé la conscience de soi

²⁶ *Res.* 55, 6-7.

²⁷ *Res.* 55,12 "in resurrectionis eventu mutari conuerti reformari licebit cum salute substantiae".

²⁸ *Res.* 57,2.

²⁹ *Res.* 57,1.

³⁰ *Res.* 57,2-5.

³¹ *Res.* 14,11. Cf. 36,3.

et la mémoire de son passé. L'âme aussi doit être saisie par la résurrection. "Si l'âme n'est pas transformée, il n'y a pas de résurrection pour l'âme, et elle ne ressusciterait pas, si elle ne ressuscitait pas autre".³² C'est recomposé en ses deux substances que l'homme comparaît pour le jugement.

La chair transformée par l'Esprit

Si elle en a été jugée digne, la chair ressuscitée revêtira l'Esprit pour la vie éternelle. Alors seulement s'opèrera la transformation en 'corps spirituel'. Tertullien dit encore que "dans le royaume de Dieu, la chair sera reformée et angélisée".³³ Les enfants de la résurrection, selon *Lc 20,36*, "seront semblables aux anges... revêtus d'incorruptibilité, à travers la transformation de la substance qui sera déjà ressuscitée".³⁴ Tertullien précise bien: "le Seigneur n'a pas dit 'ils seront des anges', mais 'ils seront comme les anges' pour conserver leur humanité. A qui il a accordé la ressemblance, il n'a pas enlevé la substance".³⁵ Revêtus de l'immortalité, les élus restent identiques à eux-mêmes. "Il n'est pas admissible que l'esprit, la mémoire et la conscience de l'homme actuel disparaissent quand il endosse le nouvel habit de l'immortalité et de l'incorruptibilité. Autrement, la récompense et le fruit de la résurrection seraient inutiles, ainsi que l'état qui lui a été assigné par le double jugement divin".³⁶

La chair ressuscitée ne sera plus sujette à la dégradation, car "la nature transformée" jouit d'une condition supérieure à la condition mortelle. "Après la résurrection, la chair se maintiendra passible en tant qu'elle est la même chair, et cependant impassible en tant qu'elle a été affranchie par le Seigneur pour qu'elle ne puisse plus souffrir".³⁷ Tertullien s'interdit de spéculer sur la condition des élus dans la vie éternelle. Les Ecritures enseignent la résurrection de la chair. Elles ne disent pas ce que sera la vie dans la gloire.

³² *Res.* 56,5.

³³ *Res.* 26, 7.

³⁴ *Res.* 36,5.

³⁵ *Res.* 62,4.

³⁶ *Res.* 56,3. Il poursuit: "si je ne me souviens pas moi-même d'être celui qui a mérité, comment pourrai-je glorifier Dieu?... Pourquoi admet-on seulement la mutation de la chair et non celle de l'âme, qui a toujours été le guide de la chair? (56,4).

³⁷ Cf. *Res.* 57,13.